

Partie II

Quelques personnalités marquantes de la famille

Chapitre 8

Paul BELLAMY



Les origines de la famille BELLAMY

Une note manuscrite relatant l'histoire de la famille rédigée par un BELLAMY à la fin du XIX^{ème} siècle mentionne que cette famille originaire de Saintonge avait comme nom « CONNIL BELLAMY ».

Cette famille qui est de religion protestante faisait partie de la bourgeoisie de province. Au XVIII^{ème} siècle on les trouve maître chirurgien à Royan, officier de marine ou négociants installés à Bordeaux. Ainsi Jacques BELLAMY, bisaïeul de Paul BELLAMY était, au moment de la Révolution, négociant à Bordeaux, effectuant des armements pour des voyages au long cours avec les villes libres hanséatiques ou Saint Domingue. La tourmente révolutionnaire fut rude pour les négociants bordelais.

Jacques BELLAMY put cependant acquérir, lors de la vente des biens nationaux, avec des assignats et les débris de sa fortune le domaine d'Asnières. Ce domaine de cinquante-cinq hectares et son manoir fortifié était situé à proximité de Pons en Saintonge, dans la vallée de la Seugne, petit affluent de la Charente. La tradition familiale rapporte que ce domaine fut donné par HENRI IV à Agrippa D'AUBIGNE. Asnières qui resta dans la famille BELLAMY plus de 60 ans, fut pour ses occupants un petit coin de paradis. Le manoir brûla dans les années 1848 et la propriété abandonnée fut vendue.

Jacques Bellamy se retira à Asnières, où il mourut le 17 septembre 1827. Trois de ses petits-fils s'installent à Brest, l'aîné y développe une étude de notaires dans laquelle vont travailler deux de ses autres frères.



Naissance à Brest de Paul BELLAMY

Edouard BELLAMY (né à Bordeaux le 17 mars 1831) et Pauline DURAND GASSELIN (née à Nantes le 16 décembre 1841) qui se sont mariés en 1864 donnent naissance à Paul le 27 octobre 1866 à Brest, non loin de la rue de Siam, la célèbre rue de Brest qui quelques années plus tard fut immortalisée par Jacques PREVÈRT. Paul qui est leur deuxième enfant a une sœur, Lucie Anne, née également à Brest le 15 juin 1865.

Le décès de cette sœur unique le 18 novembre 1881, de la typhoïde, à l'âge de 16 ans, fut une tragédie pour toute cette famille, Nous n'avons dans les archives familiales, hormis une ou deux photos, un faire-part et l'épithaphe sur sa tombe dans le cimetière de famille à Nantes, aucun écrit sur ce drame. Paul qui a alors 15 ans est, je l'imagine, terriblement marqué par la mort brutale de cette sœur chérie.

*Je voudrais être un ange,
Un ange du Bon Dieu,
Vivre au ciel en échange
De ce terrestre lieu.
Cantique 61*

Edouard BELLAMY, est venu rejoindre son frère Jean-Baptiste BELLAMY dans son étude notariale à Brest dans les années 1860 pour y poursuivre ses études de notaire. Jean-Baptiste BELLAMY, notaire et oncle de Paul, défraya quelques décennies plus tard la chronique locale quand lors de son mandat de maire de Brest de (1881 à 1884), en janvier 1884, l'affaire BELLAMY éclate. Le maire de Brest est poursuivi pour détournement de fonds et abus de confiance... sans oublier quelques faux en écritures.

L'ascension de Jean-Baptiste BELLAMY et sa chute sont relatées dans un ouvrage sur l'histoire de Brest de la manière suivante (livre consulté à la médiathèque de Nantes) : « *De 1871 à 1881, le maire de Brest est le docteur Penquer, dont, peut être le principal titre de notoriété, pour ne pas dire l'unique, fut d'avoir eu pour femme la muse brestoïse Mme Penquer. La mairie de Brest fut gérée dans l'indifférence générale par un corps de bourgeois médiocres, persuadés qu'ils s'immolaient à la chose publique en lui consacrant une partie de leur retraite ou de leurs loisirs, et dont les opinions avancées concernaient essentiellement la pratique de l'anticléricalisme. Point de passion, ni à la mairie, ni chez les administrés.*

En 1881, Penquer cédait le fauteuil de maire au Notaire J B Bellamy, qui né à Bordeaux en 1821 dans une famille de négociants, confirmait la tradition suivant laquelle Brest compensait sa stérilité originelle en faisant appel à des administrateurs exogènes, bas-normand ou aquitain. « Originaire de Bordeaux, écrit le sous-préfet de Brest il a une activité, une rapidité de conception assez rare en Bretagne, et son influence s'en trouve augmentée. Propriétaire de la meilleure étude de Brest, il a de nombreuses relations, une clientèle riche et une réputation d'honorabilité qui lui ont fait donner les fonctions de Président de la Chambre des notaires de l'arrondissement ».



Protestant notoire, opposant sous l'Empire, puis républicain conservateur, Jean Baptiste BELLAMY appartenait au Conseil Municipal depuis 1859. Or il advint que ce notable parmi les notables, incapable de faire face à ses obligations, était arrêté au début de janvier 1884... Après la conclusion des experts « c'est la confusion, c'est le chaos » ; il comparait devant le Cour d'Assise de Quimper en mai 1885....

Habilement défendu, puissamment soutenu, il fut honorablement acquitté et le député Camescasse tint à lui remettre le ruban de la légion d'honneur qu'on lui avait enlevé pendant les débats. Mais les plaintes se multipliant, le faussaire préféra prendre le large, d'abord à Paris, puis en Belgique ... ». (Extrait ouvrage histoire de Brest mentionné en supra).

Jean-Baptiste décèdera le 5 février 1902 en Suisse à Neuchâtel.

Paul BELLAMY, qui n'a que 21 ans lorsqu'éclate le scandale de son oncle, doit être terriblement affecté par ce scandale qui entache le nom BELLAMY

Jeunesse de Paul BELLAMY

La famille d'Edouard BELLAMY quitte Brest en 1870, Paul a alors 4 ans, pour s'installer dans la cité portuaire nantaise. Edouard BELLAMY a pu acquérir le 1er avril 1870, grâce à l'entregent de son influente belle famille, la charge de Greffier du Tribunal Civil de Nantes.

Paul fréquente l'école communale de son quartier, puis le lycée de Nantes (futur lycée Clémenceau) où il côtoya ses cousins DURAND-GASSELIN. Jacques AUFFRAY écrit dans un article consacré à Paul BELLAMY que Paul est « un élève assidu et brillant au Lycée de Nantes, passage obligatoire des enfants des familles protestantes ». (Extrait des Annales de Nantes et du Pays Nantais-numéro 280 de 1981).

Son baccalauréat en poche, Paul quitte Nantes pour des études de Droit à l'université de RENNES. Le 17 décembre 1886 il obtient son diplôme de licence en droit. Le 25 novembre 1887, à l'audience de la cour d'Appel de Rennes, Paul BELLAMY est admis au stage des avocats du barreau de Nantes par le bâtonnier Henri VAN ISE-GHEM. Paul prête le serment voulu par la loi et retourne à Nantes dans les derniers jours de novembre 1887. Il y exerce la profession d'avocat durant quatre petites années, années pendant lesquelles il tisse dans les couloirs du tribunal des liens avec les autres avocats du barreau et de nombreuses personnalités locales, dont Gabriel GUIST'HAU alors célèbre avocat à NANTES et futur maire républicain de la ville.

Mariage et vie de famille

Paul BELLAMY rencontre Louise BOUSCASSE, sans doute à Nantes, au cours de l'année 1883. Louise indique dans son petit « birthday book » à la date du 14 juin (1884) « naissance de mon amour pour Paul ». Louise est une jeune femme intelligente et cultivée. Paul et Louise ont le même âge. Les courriers et les archives de famille soulignent que ce fut entre eux un grand amour.



La famille BOUSCASSE a ses racines à Mazamet. Cette région, éloignée de tout pouvoir central, fut séduite par l'esprit de tolérance de la Réforme Protestante. La ville de Mazamet après avoir été embrasée par les guerres de religion se reconstruit et développa sous l'impulsion des protestants une importante activité textile. Un Jacques Pierre BOUSCASSE né en 1730 à Mazamet s'installe comme négociant à La Rochelle où il fait souche et épouse Marie-Anne L'ESTRILLE. Des alliances se font au gré des générations avec des familles protestantes rochelaises. En 1860, son arrière-petit-fils, Camille BOUSCASSE, épouse Andréa MORCH, fille d'un négociant norvégien installé à La Rochelle depuis quelques décennies. De cette union naquirent cinq enfants dont Louise BOUSCASSE.



Louise naît le 27 juin 1866 à Oyré dans la Vienne où son père était en poste. Nous n'avons pas retrouvé d'informations sur sa jeunesse et ses études. Sa jeunesse a dû être partagée, selon les affectations de son père, professeur d'agriculture, entre les fermes écoles, la propriété de Grammont à Puilboreau près de La Rochelle, racine de la Famille BOUSCASSE et Nantes



Louise BOUSCASSE épouse à 21 ans. à Nantes le 3 décembre 1887 Paul BELLAMY. Le couple va s'installer dans une grande propriété appelée « Le Parc ». Edouard BELLAMY a acquis après sa venue à Nantes cet hôtel particulier, situé à Chantenay à la limite de Nantes. Cette grande maison bourgeoise, qui est au milieu d'un parc de deux hectares et demi, avec potager, vergers et pièce d'eau, fut agrandie au début du 20^{ème} siècle par l'adjonction d'une aile.

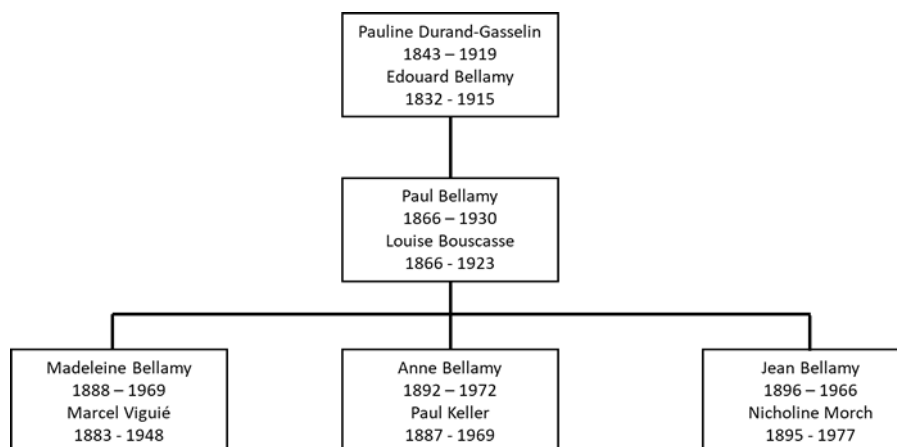
Cet hôtel particulier a été, pendant près de 40 ans, le lieu de nombreuses réunions et fêtes de famille. Cette propriété est cédée par la famille à la ville de Nantes en 1950, une école puis un collège vont alors s'y installer.

« Le Parc », a été pour toute la famille un paradis, comme l'a écrit Anne BELLAMY/ KELLER dans un courrier adressé à son frère en 1961 : « *Je pense souvent à notre enfance heureuse dans ce paradis qu'était « Le Parc » avec des parents et des grands parents si droits et si bons...* » (extrait d'une lettre adressée par Anne à son frère Jean en 1961).

Louise organise dans cette propriété, qui va devenir sa maison, la vie domestique et familiale de trois générations. Elle s'occupe de l'éducation de ses trois enfants, appuie et accompagne Paul dans sa vie publique, entoure ses beaux-parents de son affection, s'investit dans les « œuvres » et les associations caritatives ou elle se dévoue corps et âme. Elle organise aussi les vacances de la famille à Préfailles, chez les cousins DURAND-GASSELIN, puis à Pornichet où les BELLAMY ont acheté vers 1905 sur les conseils de l'oncle BERTHAULT une maison forestière « La Falaise » et fait construire en 1913, sur la parcelle voisine la villa « Charivari ».



Louise est le lien entre la famille BELLAMY et ses familles MORCH de La Rochelle et de Norvège ou BOUSCASSE restée à Grammont ainsi que de son frère Fernand qui s'est installé à Bougie. Elle est décrite par l'historien PAILLAT dans son livre « Histoire de la France contemporaine » comme « *une épouse intelligente, cultivée, se dévouant aux bonnes œuvres, elles sont à Nantes plus nécessaires qu'ailleurs car les écarts de fortunes sont sensibles, la vie rude en temps de paix pour les humbles l'est devenue davantage durant la grande guerre...* »



Louise a été un appui indispensable pour que Paul puisse se consacrer à l'Église Protestante et à la vie publique et à la vie politique. Sans Louise, Paul n'aurait pas été ce qu'il est devenu.

Homme de foi

Protestant convaincu il se met au service de l'Église Réformée, tout d'abord comme conseiller presbytéral puis président en 1906 du Conseil presbytéral de l'église locale à Nantes. Au niveau national il est désigné comme délégué au Synode Régional, puis député au Synode National en 1909 et désigné comme membre de la Commission Permanente, pouvoir exécutif de l'Église Réformée de France. Il quittera son mandat après la première Guerre Mondiale quand la vie municipale et la vie politique ne lui laisseront plus le temps d'assumer pleinement son mandat au sein des instances de l'Église Réformée de France.

Lors de son éloge funèbre le 2 avril 1930 le pasteur BRUNET rappelle « *qu'il ne fallait pas longtemps pour découvrir que Paul BELLAMY était doué d'une remarquable puissance de travail mis au service d'une très vaste intelligence et d'un inépuisable dévouement. A l'époque de sa vie où il n'était que greffier en chef du Tribunal Civil de Nantes, une charge qui eût absorbé toute l'activité de plus d'un, lorsque sa tâche journalière avait été accomplie avec la conscience professionnelle qui déjà le faisait remarquer, une autre mission lui tenait à cœur : sauver son église d'une crise où elle risquait de disparaître. La Séparation de l'Eglise et de l'Etat venait d'être consommée, jetant un trouble profond dans la puissante église catholique de France, risquant d'engloutir tout simplement dans la ruine nos vaillantes mais souvent très faibles minorités protestantes. Alors, Paul BELLAMY se chargea, avec quelques juristes, de donner sa constitution à l'Église Protestante de France* ». (Extrait de la brochure des paroles prononcées le 2 avril 1930 par le pasteur BRUNET).

Lors de la loi de 1905 sur l'institution de la séparation de l'Église et de l'État le projet de loi est porté au niveau national par Aristide BRIAND, par Ferdinand BUISSON et par Francis de PRESSENCE. Au niveau local Paul BELLAMY partage et appuie avec Maurice SIBILLE ce projet.

Dans un journal protestant on souligne dans un autre éloge que Paul BELLAMY « avait l'intelligence ouverte et vive, beaucoup de tact, de doigté, et une parfaite bonne grâce dans les manières : *il attirait, sans effort, la sympathie. J'ai parlé de son talent d'orateur. Dans nos Synodes, on écoutait avec autant de plaisir, que de profit sa parole à la fois précise et nuancée, qui traduisait une pensée toujours claire. Il me semble le voir gagnant la tribune d'un mouvement souple et vif : dès la première phrase, il tenait l'assemblée sous le charme d'une improvisation aisée, nette, persuasive, qui entraînait d'ordinaire la conviction, qui ne blessait jamais personne et que tous applaudissaient* » (Extrait de l'article « In Memoriam » du 10 avril 1930 de F MEJAN dans la presse protestante).

L'Église protestante et sa foi ont été un moteur dans la vie de Paul BELLAMY.

Une vie publique pour devenir Homme Politique

Edouard BELLAMY décide à 60 ans de transmettre sa charge de greffier à son fils Paul à la fin de l'année 1891. La prestation de serment se déroule le 12 janvier 1892, Paul à 25 ans. Il quittera cette charge en novembre 1924 lors de son élection à la Chambre des Députés. L'honorariat lui sera conféré en mars 1925.

Son premier mandat de maire de Nantes

La fonction professionnelle de Paul BELLAMY lui permit dès 1892 d'entretenir de nombreux contacts et de développer des relations avec des personnalités du milieu de la magistrature, du barreau des avocats et du monde économique. C'est ainsi qu'en 1908, son ami Gabriel GUISTHAU, célèbre avocat nantais, parvient à le convaincre de s'engager à ses côtés pour partir à la conquête de la mairie de Nantes. Paul BELLAMY se présente donc sur la liste de « concentration républicaine ». Il est élu conseiller municipal au second tour.

Lors de la composition de l'équipe municipale il devient sur proposition de Gabriel GUISTHAU (devenu lors de ces élections maire de Nantes) premier adjoint. Cette même année Paul BELLAMY est élu conseiller général et décide de se consacrer à une carrière politique, c'est le début d'une brillante carrière. « *On ne saurait être trop ambitieux* » note son épouse Louise. (Extrait du « birthday book » à la date du 27 octobre (1866)).

Sa carrière s'accélère lorsqu'en 1910, Gabriel GUIST'HAU entre au gouvernement BRIAND comme sous-secrétaire d'État à la Marine et donne alors sa démission de sa fonction de maire de Nantes. À 44 ans, Paul BELLAMY devient alors Maire, il est alors le nouvel homme fort de la ville. Nantes, après la double annexion de Doulon et de Chantenay, est devenu une commune de plus de 160 000 âmes et est alors la sixième ville de France en taille de population. Les projets de transformation ébauchés par GUIST'HAU sont élargis et exécutés par la Municipalité BELLAMY.

Le bilan de la Municipalité BELLAMY est en 1912 au terme de ce premier mandat élogieux :

- Acquisition du Château de Nantes en 1911.
- Acquisition du Parc de Procé en 1912.
- Ouverture d'écoles et de groupes scolaires (deux sont créés et trois sont agrandis).
- Création de l'Hôpital de Toutes Aides et extension de l'Hôtel Dieu.
- De nombreux investissements dans l'urbanisme et la voirie (augmentation du nombre d'égouts, lutte contre l'insalubrité et les taudis...).
- Début de l'électrification du tramway.
- Initiateur d'une politique sociale pour l'habitat populaire il crée en 1913 l'Office public d'habitation à bon marché (OPHBM).
- Il engage une étude pour faire passer après la gare la ligne de chemin de fer en souterrain afin de réduire ainsi les risques d'accident et fluidifier la circulation en ville. Ce projet sera exécuté en 1937.

Paul BELLAMY se représente aux élections municipales de mai 1912. Il est réélu au premier tour et proclamé maire à l'unanimité par les conseillers municipaux. La Municipalité BELLAMY s'engage à poursuivre les projets en cours et à poursuivre l'aménagement de la ville. La guerre qui va arriver dans deux ans va contrarier l'exécution des projets.



Une municipalité active pendant la guerre de 1914-1918.

En août 1914 la guerre éclate, c'est la mobilisation générale et les difficultés vont se multiplier pour les nantais privés de la partie la plus active de sa population et devant faire face à l'afflux de réfugiés belges ou lorrains. Paul BELLAMY va administrer parfaitement sa ville face aux difficultés de la guerre, il sait faire face aux événements.

Gaston VEIL, premier adjoint de Paul BELLAMY, l'évoque de la manière suivante « *Il fallait pourvoir à l'approvisionnement de toute la population. Jamais, grâce à ses efforts de BELLAMY, notre ville n'a manqué de rien. Il avait à procurer des logements aux réfugiés, à soutenir moralement et matériellement tous ceux sur qui pesait une inquiétude des leurs pendant toute cette période. Monsieur Paul Bellamy a travaillé de jour et de nuit, et quand je dis de nuit ce n'est pas là seulement une expression toute faite. Souvent, en effet, la nuit, une dépêche, un coup de téléphone annonçaient l'arrivée d'un convoi de réfugiés qu'il fallait accueillir, reconforter, nourrir, loger. Le maire était là à toute heure. Nous, ses adjoints, l'assistions, le secondions de notre mieux. Mais c'était toujours lui qui agissait personnellement... Toujours sur la brèche, il fit preuve d'un esprit avisé auquel ses adversaires, eux-mêmes se plurent à rendre hommage...* » (Extrait article de Gaston VEIL dans le journal « le Populaire de Nantes » en avril 1930).

Jacques AUFRAY rappelle dans un écrit le témoignage de sa mère, humble nantaise : « *ma mère, née avec le XX^{ème} siècle, m'avait naguère parlé de Paul BELLAMY. Il avait été le maire de Nantes pendant son enfance et sa jeunesse jusqu'à ce qu'elle quitte momentanément notre ville pour Paris. Elle gardait de cet homme le souvenir d'une figure tutélaire et familière. Elle prétendait l'avoir souvent rencontré dans le tramway les ramenant vers Chantenay. Avec le public populaire, friand à l'époque de théâtre lyrique, il aurait commenté et critiqué les représentations auxquelles tous venaient d'assister* »



Curieusement, elle ne s'était jamais embarrassée des nouvelles appellations des artères nantaises, indifférente à Foch ou Jean XXIII. Pour Paul BELLAMY, il en allait tout autrement. Il s'agissait peut-être aussi d'une manifestation atavique d'hostilité au nom de Rennes qu'elle évitait ainsi, à bon compte, de prononcer. Plus sûrement, elle montrait son affection à l'égard d'un maire de Nantes qu'elle avait connu. » (Extrait des Annales de Nantes et du Pays Nantais-numéro 280 de 1981).

Le caractère empathique chaleureux et convivial de Paul BELLAMY est souligné par Y H NOUAILHAT qui écrit :*« le maire de Nantes, Paul BELLAMY, avec sa grande taille, ses yeux noirs et pénétrants, ses cheveux gris et surtout son large sourire, sait mettre à l'aise ses interlocuteurs américains. Aussi les Américains ne perdent-ils jamais une occasion pour lui exprimer à quel point ils apprécient ses efforts cordiaux et efficaces ...Le consul des Etats-Unis à Nantes, M RANVDAL exprime également à Bellamy sa « profonde reconnaissance » pour « sa bonne volonté inlassable » envers les américains »* (Extrait de l'ouvrage « les Américains à Nantes et Saint Nazaire » de Y H NOUAILHAT).

L'année 1917 arrive, la guerre use le pays et les combattants. Le front est figé et les Américains sont sollicités pour aider les alliés à vaincre les allemands.

Paul BELLAMY s'entend parfaitement avec le maire de Saint-Nazaire, Louis BRICHAUX, tous deux s'impliquent totalement auprès des Chambres de Commerce de Saint Nazaire et de Nantes et de personnalités françaises et américaines pour convaincre les autorités américaines et françaises de retenir les ports de la Basse Loire comme base de débarquement pour les troupes américaines et le matériel. Le 15 juin 1917 Louis BRICHAUX annonce la décision américaine de retenir Saint-Nazaire et les structures portuaires et logistiques de la Basse Loire pour leurs troupes. En quelques mois 200 000 soldats et 2 millions de tonnes de matériel vont débarquer. Nantes et Saint Nazaire deviennent ainsi la plaque tournante de l'aide américaine à l'effort de guerre de l'Europe. Les autorités nazairiennes et nantaises vont savoir gérer les difficultés induites par cette surpopulation et les rapports entre les autorités françaises et américaines sont excellentes. *(Pour aller plus loin sur cet épisode mal connu, NICOL Charles, Les protestants et Nantes, une minorité au cœur d'une ville portuaire, Presses universitaires de Rennes, 2024, p. 261-267).*

En 1918 le maire de Nantes propose de donner aux quais en construction sur le bras de Pirmil le nom du président WILSON en signe de reconnaissance et de gratitude envers le peuple américain.

La paix revient

Au sortir du conflit il continue son ascension politique

La guerre terminée, la vie politique locale reprend ses droits. La loi du 15 avril 1916 qui avait prorogé les élections municipales est abrogée. Les élections municipales se déroulent en novembre 1919, Paul BELLAMY l'emporte de nouveau dans le cadre d'une municipalité d'Union Nationale. Il est pour la troisième fois nommé maire de Nantes.

En 1919 BRIAND débarque à Nantes auréolé de sa vie politique nationale, devenu socialiste indépendant, honni des catholiques conservateurs, il est sollicité par Gabriel GUIST'HAU pour se présenter aux législatives et être la tête de liste de l'Union des Républicains Socialistes. Paul BELLAMY n'est pas sur la liste, est-ce son choix ? ou bien n'a-t-il pas été sollicité ? Sur cette liste BRIAND est élu avec GUIST'HAU et SIBILLE.

En 1920 Paul BELLAMY est décoré de la Légion d'Honneur et prend cette même année la présidence de l'association générale des maires de France et d'Algérie. Il va faire l'unité entre le congrès des maires des grandes villes et l'association générale des maires de France et d'Algérie. Ces deux structures fusionnent en 1925 dans une nouvelle structure « l'Association des Maires de France » (AMF). Paul BELLAMY en assurera la présidence jusqu'en 1928.

La disparition de Louise, son épouse qui l'avait secondé tout au cours de sa vie, l'affecte terriblement. Sujette après la guerre à des problèmes circulatoires, très fatiguée, elle tombe malade et décède à Nantes le 17 février 1923, elle avait cinquante-sept ans.

Louise BELLAMY s'était investie durant la première guerre mondiale dans la Direction de l'Hôpital militaire auxiliaire installé dans les locaux de l'établissement scolaire Saint Stanislas. Le journal « Le Phare » décrit ainsi les obsèques de Louise : *« Jamais depuis l'enterrement de GUEPIN, une foule aussi nombreuse ne s'était réunie autour d'un cercueil. On estime à plus de cinq mille personnes le nombre de ceux qui vinrent saluer la dépouille mortelle de Mme BELLAMY. Le cercueil disparaissait littéralement sous des monceaux de couronnes...A côté des gerbes magnifiques, il y avait aussi quantité d'humbles bouquets de violettes et d'œillets, hommage de pauvres gens à cette femme de cœur qui toute sa vie, sans compter se dépensa pour eux. »* ... et poursuit *« Elle avait élu domicile au cœur de l'hôpital lui-même, afin d'être nuit et jour à la disposition de tous ceux dont elle devait diriger les travaux ou consoler les souffrances... »* (Extrait de l'article « les obsèques de Mme Bellamy » du « Phare » du 21 février 1923).

En 1924 Paul BELLAMY se présente à la députation sur la liste du cartel des gauches mené par BRIAND. Il est élu et s'inscrit au groupe républicain socialiste (PRS), parti qui dispose alors à la chambre de 43 parlementaires. Ce parti se définit comme « *un parti réformiste qui estime que les réformes ne peuvent être considérées que comme des étapes dans une société qui est et sera en perpétuelle transformation.* ». Sur l'échiquier politique ce parti socialiste réformiste se situait entre la SFIO et parti radical-socialiste.

L'arrivée de Paul BELLAMY au Palais-Bourbon est rapportée par Jacques AUFRAY ainsi : « *Dès son arrivée il est élu vice-président du Groupe des députés-maires, mais aussi de la Commission d'administration générale, départementale et communale et de la Commission des assurances et de la prévoyance sociales. Il est le rapporteur de la proposition de loi qui tend à reconnaître aux communes une entière liberté pour l'administration de leur fiscalité et de leur police ainsi que pour leur capacité industrielle et commerciale. Il s'intéresse à l'éligibilité des maires et des adjoints et aux problèmes de natalité et de maternité. Il dépose deux propositions de loi, l'une sur la suppression des taudis, l'autre sur le fonctionnement des abattoirs municipaux. Il intervient sur deux projets de loi, le premier relatif à l'aménagement des lotissements défectueux et le second à la création des caisses d'avances aux communes.* » et Jacques AUFRAY poursuit « *Dans tous les travaux législatifs auxquels il participe, il manifeste, comme dans la vie municipale, un souci grandissant pour les problèmes sociaux. Cet intérêt du grand bourgeois pour le petit peuple accablé par la misère et la promiscuité des quartiers insalubres, trop fréquents du fait du surpeuplement des banlieues industrielles, peut nous paraître paternaliste. Il serait injuste de s'en tenir à cet aspect et d'oublier son éducation protestante. Humanisme républicain et respect de la dignité humaine ont toujours représenté des objectifs chers aux protestants français.* ». (Extrait des Annales de Nantes et du Pays Nantais-numéro 280 de 1981).

Lancement des travaux de comblement de l'Erdre

Le comblement de l'Erdre est une mutation urbaine radicale. L'Erdre va donc être détourné, des bras de la Loire comblés, l'eau de la rivière et du fleuve vont disparaître du centre-ville et la « Venise de l'Ouest » devenir un lointain souvenir pour les nostalgiques.

Avant ces comblements la ville était confrontée, à l'ensablement du lit du fleuve qui perturbait la vie portuaire, aux quais qui « glissaient » dans les bras du fleuve, aux ponts qui minés par l'eau se fragilisent ou s'effondrent comme le pont de Pirmil en mai 1924, aux odeurs qui en ville à marée basse sont nauséabondes...

De leur côté, les transports, que ce soit les voitures, les tramways ou les trains qui coupent la ville en deux avec ses 24 passages à niveaux, posent de plus en plus de problème. Le cœur de ville est saturé.

Faire disparaître l'eau du centre-ville peut apparaître comme la solution.

C'est l'Etat qui prend et impose la décision du comblement en 1924. La municipalité, réticente, s'y oppose sans conviction. La ville est mise devant le fait accompli et les travaux débutent en 1926. La réalisation du tunnel, qui assure la dérivation de l'Erdre, est confiée à l'entreprise allemande Karl Brant, dont l'ingénieur qui supervise les travaux est Karl HOTZ. Il sera Feldkommandantur de la place de Nantes en 1940 et sera assassiné par la résistance en octobre 1941. La répression de cet acte conduira 50 otages à être fusillés à Chateaubriant.

Les travaux de comblement vont durer 20 ans et sont annonciateurs d'une ville « moderne ».

Un maire visionnaire tourné vers l'Europe

Les maires de Saint-Nazaire et de Nantes s'entendent parfaitement. Louis BRICHAUX et Paul BELLAMY sont arrivés concomitamment à la tête de leurs municipalités respectives, le premier en 1909, le second en 1910. Ils ont la même vision du développement de l'estuaire et de l'axe Nantes/Saint-Nazaire. Ils associent à leurs réflexions les deux Chambres de Commerce. Paul BELLAMY poursuit à Nantes une stratégie de développement urbain tournée vers le port (achat par Nantes de l'île de Cheviré suivi après la guerre de son aménagement) et un rapprochement avec Saint-Nazaire.

Ils élaborent un projet de liaison « Suisse-Océan » par le vecteur d'une Loire navigable associée à des lignes ferroviaires permettant d'atteindre Bâle et Genève. Cette nouvelle « route » permettrait de capter une partie du trafic des ports allemands de Brême et de Hambourg.

La guerre arrive, puis les Américains aussi à Saint-Nazaire en 1917. L'estuaire devient un pôle logistique pour les forces américaines qui viennent combattre en Europe.

La réflexion stratégique orientée vers l'Europe reprend après la guerre. Paul BELLAMY voit loin par rapport à l'Europe, pour lui « *Nantes qui est l'aboutissement des lignes de l'Europe centrale, porte ouverte sur l'Amérique, doit être outillée en vue de cette double fonction. Ceux qui demain prendront en charge son existence devront agir hardiment...Le fleuve, c'est lui qui est la force vitale, la sève nourricière de la cité. Et c'est vers lui que doivent regarder ceux qui ont en charge son avenir...* ». (Extrait article Ouest France du 9 juin 1995-Paul Bellamy, l'europhéen). Le projet « Suisse-océan », qui a un triple intérêt : local, national et européen enthousiasme les Suisses. Des entretiens entre des décideurs nantais et genevois ont lieu. Ce projet est techniquement envisageable, mais, la concurrence d'autres projets ferroviaires, la concurrence d'autres mûles portuaires, le coût de l'investissement dans un contexte économique incertain, ont raison du projet « Suisse-océan », qui ne verra donc jamais le jour.

La carrière de Paul BELLAMY est à son apogée.

Il constitue pour les élections municipales de 1925, dans le cadre du Cartel de gauche une liste composée pour un tiers de socialistes, pour un autre tiers de socialistes-indépendants et pour un dernier tiers de radicaux. Les luttes politiques deviennent à Nantes assez violentes et la campagne électorale plutôt virulente. Paul BELLAMY conserve de justesse la mairie de Nantes. Mais il ressort affaibli de cette élection et n'est plus véritablement l'homme fort de sa ville. La « machine » BELLAMY s'est enrayée.

Les querelles religieuses avec l'affaire des Processions et l'affaire de la « Délivrance » vont considérablement affaiblir la Municipalité BELLAMY

Les querelles religieuses.

Les querelles opposent laïques (dont certains sont croyants) aux catholiques conservateurs. Des tensions perdurent entre le Conseil Municipal et les structures religieuses sur des sujets comme l'école, les bâtiments religieux, les subventions... ainsi que l'autorisation des processions. Lors des élections municipales de 1925 le Cartel des gauches avait inscrit dans son programme la « ré-interdiction des processions », processions qui avaient été réautorisées depuis l'année 1921. Après sa réélection Paul BELLAMY, toujours modéré et pragmatique, considérant qu'il n'y a pas urgence, reporte sa décision à l'année suivante.

En mai 1926, Paul BELLAMY, pour satisfaire les socialistes dont il a de plus en plus besoin face à l'opposition de droite, accepte de signer un arrêté interdisant les processions. Il justifie cette interdiction sous le prétexte de maintien de l'ordre dans les rues. Cet arrêté soulève l'indignation et l'étonnement de l'évêque de Nantes, qui appelle en réaction les fidèles à manifester. Le 6 juin 1926, cette manifestation donne lieu à des bousculades et à des intrusions dans l'Hôtel de ville. Le prélat formule un recours en annulation de cet arrêté auprès du Conseil d'Etat. En janvier 1928 le Conseil d'Etat annule l'arrêté de Paul BELLAMY.

La statue « La Délivrance »

Paul BELLAMY obtient de son conseil municipal la construction sur le quai Ceineray des tables mémorielles en hommage aux morts de la guerre de 1914-1918. Ces tables sont inaugurées le 17 juillet 1927. On installe devant ces tables la statue de la Délivrance. Statue conçue par le sculpteur Émile GUILLAUME après la bataille de la Marne, son premier nom fut « La Victoire », elle fut rebaptisée fin 1919 sous le nom de « La Délivrance ». Paul BELLAMY suggéra en 1926 à son conseil municipal d'adjoindre cette statue au monument aux morts.

Une commission spéciale fut créée, rassemblant élus, représentants des anciens combattants et de la société civile. Cette commission adopta à l'unanimité cette œuvre. Cette statue de bronze représente en ces temps pu- diques une femme nue, debout, les bras et le visage tendus vers le ciel, brandissant un glaive de la main droite. Symbole de la délivrance de la France après l'armistice. Ce choix fut effectué avec une totale transparence, une réduction de la statue fut exposée pendant une semaine dans une rue du centre-ville. Ce choix a été consensuel : « *Aucune observation ou objection ne fut alors élevée par l'une quelconque des personnalités présentes, aucun journal ne formula la moindre critique contre le projet qui fut adopté à l'unanimité...La municipalité n'a reçu aucune protestation écrite, ni d'un groupement, ni d'un ancien combattant, ni d'une personnalité quelconque...* » (intervention de Paul Bellamy). Après la mise en place de la statue en juillet 1927, les milieux conservateurs et la droite locale proches de l'Action Française et des Jeunesses Patriotes, se déchaînent et lancent une violente campagne de presse contre cette « *odieuse œuvre d'art ... (qui a) un caractère impudique et antireligieux... (et) qui indignes des morts qui étaient presque tous des croyants* ». De nombreuses lettres anonymes qui ont des termes injurieux envers la statue sont adressées au maire de Nantes. Face aux menaces à peine voilées, la statue est sous la garde de la police. La surveillance est, dans la soirée du 11 novembre 1927, contournée par un commando. Après enquête les membres de ce commando seront identifiés et interpellés, parmi eux se trouve Paul DURAND-GASSELIN, cousin germain de Paul BELLAMY. La statue renversée, dégradée est alors transférée au musée des Beaux-Arts pour restauration. Les journaux catholiques conservateurs déclenchent une campagne qui vise en fait Paul BELLAMY et Aristide BRIAND.

Alors que BRIAND évolue, retourne vers le centre et quitte le Cartel des Gauches comme Maurice SIBILLE, Paul BELLAMY reste fidèle à ses idées de 1924. Les divergences politiques qui apparaissent entre eux sont maintenant de notoriété publique. Les élections législatives de 1928 vont confirmer l'avertissement reçu par BELLAMY aux élections municipales quelques années plus tôt. Pour l'historien Claude PAILLAT « *BELLAMY est un homme de grand bien qui parfois a eu le tort de se laisser mener par des amis politiques remuants* ».

Le député-sortant Paul BELLAMY est sévèrement battu par Francis MERLANT dès le premier tour, c'est un véritable échec. Désabusé et estimant ne plus disposer de la légitimité, il remet sa démission de tous ses mandats (maire, conseiller général, président de l'association des maires de France...) au Préfet début mai 1928, et transmet ses fonctions municipales à Gaston VEIL C'est la fin de sa carrière politique. En dépit des vives critiques qu'il subit Paul Bellamy demeure une figure incontournable de l'histoire de Nantes et du département.

Les médailles qui lui ont été remises au cours de sa vie publique lui font honneur :

- Officier de la légion d'honneur

- Officier de l'Instruction publique
- Chevalier du Mérite agricole,
- Titulaire de la Médaille d'or de la mutualité et de la prévoyance sociale.
- Membre de l'Ordre de Mérite de l'Empire britannique
- Officier de l'ordre de la Couronne de Belgique,
- Commandeur de la Couronne royale d'Italie,
- Chevalier de première classe de l'ordre de Saint-Olaf de Norvège,
- Commandeur de l'Aigle blanc du royaume des Serbes, Croates, Slovènes,
- Commandeur de l'ordre de Polonia Restitua.

Usé, peut être déprimé, fatigué et rongé par la tuberculose Paul BELLAMY quitte Nantes en octobre 1929 pour Cambo les Bains où il s'installe dans le sanatorium « Les Terrasses ». Il y décède le 29 mars 1930 à l'âge de 63 ans. Son corps est rapatrié à Nantes. Ses obsèques se déroulent le 2 avril 1930 en présence d'une foule extrêmement dense. Le service religieux célébré par le Pasteur BRUNET a lieu au Temple de Nantes, situé alors Place de l'Édit de Nantes. Paul BELLAMY est inhumé au côté de ses parents, de sa sœur et de son épouse dans le monument funéraire du cimetière de famille dans l'enceinte du cimetière Miséricorde.

En 1936, la municipalité dirigée par Auguste PAGEOT décide de donner le nom de l'ancien maire Paul BELLAMY à la rue de Rennes. Hommage rendu par le Conseil Municipal à celui qui fut le premier Magistrat de la cité durant 18 ans et qui a marqué et transformé le paysage urbain de la ville. Paul BELLAMY, protestant et de gauche, dans une ville fortement marquée par le catholicisme, fut reconnu par tous comme un grand maire.

Olivier ROELLY